



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

**Evaluation des bacheliers « informatique de gestion » et
« informatique et systèmes »
2011-2012**

RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE

Haute Ecole de Bruxelles

Comité des experts :

M. Pierre COUVREUR, président

M. Michel BEULEN, M. Philippe NICOLAS,

Mme Fabienne PIRONET, M. Gilbert WAUTHIER, experts

13 juin 2012

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »¹. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 7 et 8 novembre 2011 à la Haute Ecole de Bruxelles afin de procéder à l'évaluation des bacheliers en « informatique de gestion » et « informatique et systèmes ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

¹ Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION

La Haute Ecole de Bruxelles (HEB) appartient au réseau organisé par la Communauté française de Belgique. Elle se constitue de trois implantations :

- l'Institut Pédagogique Defré ;
- l'Ecole Supérieure d'Informatique (ESI) ;
- l'Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI).

L'ESI, qui fait l'objet du présent rapport, est implantée rue Royale à Bruxelles et délivre deux diplômes : le diplôme de « bachelier en informatique de gestion » et celui de « bachelier en informatique et systèmes ». Ce dernier propose deux finalités : « informatique industrielle » et « réseaux et télécommunications ».

L'ESI organise aussi une année supplémentaire de spécialisation « sécurité des réseaux et des systèmes informatiques ». Celle-ci n'est pas concernée par l'évaluation.

REMARQUE LIMINAIRE

Selon le cadre institutionnel, les deux cursus de l'ESI évalués appartiennent à des catégories distinctes : les catégories économique et technique. Ils dépendent donc de Conseils supérieurs différents et répondent à des grilles horaires minimales différentes et des modes de financement différents (différents coefficients de pondération par étudiant).

Nonobstant cette situation, le comité des experts a pu constater que l'organisation interne de l'ESI, avec notamment une seule direction pour les deux catégories, n'imposait pas de distinguer les deux cursus dans le cadre de l'évaluation.

Les considérations développées dans ce rapport ont donc trait conjointement aux deux cursus.

- 1 Les principaux objectifs des deux formations qui ressortent de la lecture du rapport d'évaluation interne et des divers entretiens avec les équipes enseignantes sont de :
 - proposer à l'étudiant un enseignement de base de qualité pour lui permettre d'aborder la diversité des métiers de l'informatique ;
 - développer ses facultés d'apprentissage autonome afin qu'il puisse s'adapter aux évolutions rapides des technologies. « Apprendre à apprendre » a d'ailleurs été un *leitmotiv* au cours des entretiens.

Ces objectifs sont appropriés aux métiers de l'informatique et, selon le témoignage des étudiants, des diplômés et des employeurs rencontrés, ils semblent atteints. Les résultats d'une enquête, menée auprès des diplômés par l'ESI en 2011 afin d'évaluer les formations, en attestent également.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête interne auprès des enseignants, révèlent que les approches pédagogiques sont diverses mais qu'un objectif est permanent : développer l'apprentissage en autonomie.

- 2 Des « mécanismes » d'actualisation du contenu des cours et des programmes sont mis en œuvre : les enseignants font de la veille technologique, ils participent à des formations, échangent sur les programmes avec le monde professionnel (notamment à l'occasion des stages) ou encore se réunissent collégialement pour revoir la cohérence des grilles horaires spécifiques (par le biais de « mises au vert »). Ces mécanismes d'actualisation ont permis la création d'une quatrième année de spécialisation « sécurité des réseaux et systèmes ». Cette spécialisation répond à un besoin réel et peut constituer un élément d'attractivité supplémentaire pour l'établissement.
Toutefois, le comité des experts aurait souhaité que cette démarche d'évaluation et d'actualisation des programmes :
 - soit davantage formalisée ;
 - s'appuie vraiment sur les profils professionnels à acquérir. Mais, ceux-ci étaient, au moment de la visite, débattus au sein des Conseils supérieurs des catégories concernées.

- 3 Les témoignages recueillis lors des entretiens ont confirmé que les formations offertes ont un bon ancrage théorique tout en étant bien orientées vers les aspects pratiques et la réalité informatique d'aujourd'hui.
Cette articulation théorie - pratique évolue de façon appropriée au fil des années et aboutit, en 3^e année du bachelier, à la réalisation de projets à caractère professionnel et intégrant les connaissances acquises : un exemple significatif est celui du cours « ateliers logiciels ».

- 4 Le comité des experts tient à souligner un point particulièrement intéressant de l'organisation des enseignements : l'existence d'un « système de coordination » pour les cours devant être donnés en parallèle. Certains cours pris en charge par un groupe d'enseignants sont placés sous la coordination de l'un d'entre eux, qui est lui-même susceptible d'être coordonné par un autre enseignant pour un autre cours. Chaque enseignant, y compris le coordonnateur, demeure sous la tutelle de la direction de catégorie. Cette organisation de type matricielle offre de nombreux bénéfices, notamment :
 - elle maintient la cohérence et un niveau d'exigence uniforme (contenus des cours et examens sont communs) ;
 - elle facilite l'intégration des nouveaux enseignants ;
 - elle favorise l'interdisciplinarité.

- 5 Les « compétences douces » (*soft skills*) nécessaires à l'informaticien d'aujourd'hui sont bien rencontrées,

notamment l'aspect « travail en équipe » (par les projets réalisés en équipe) et la communication verbale (par les présentations de travaux).

Recommandation : le comité des experts conseille d'encore renforcer, dans les deux formations, les capacités de communication en général (par exemple, comment « entendre » le besoin d'un utilisateur et le formaliser, comment structurer la prise de parole, etc.).

- 6 Les experts ont constaté que, pour chaque cours, les divers aspects de l'évaluation étaient clairement communiqués aux étudiants. Un tableau de synthèse par année est d'ailleurs accessible en ligne sur le site web HEB-ESI. Le comité des experts a aussi apprécié qu'une part non négligeable de l'évaluation soit continue.
- 7 Le comité des experts a relevé, au sein de l'ESI, une préoccupation générale de bonne organisation des études. En particulier, le dispositif mis en place pour les stages, les documents qui y sont liés et le suivi sont bien structurés.
- 8 Différents moyens sont déployés afin de promouvoir la réussite des étudiants : organisation de remédiations, d'un système de tutorat, installation d'une plateforme permettant l'*e-learning* (poESI), etc. Par ailleurs, les témoignages des étudiants rencontrés attestent de la disponibilité des enseignants à leur venir en aide ; le contact entre étudiants et enseignants est favorisé par la dimension humaine de l'établissement.
- 9 D'une part, les fiches ECTS relatives à chaque cours sont accessibles à partir des grilles de cours reprises sur le site web de l'établissement. Ces fiches sont bien construites et fournissent des informations précises, en particulier pour les futurs étudiants.
D'autre part, le comité des experts a apprécié la démarche entreprise, à savoir une enquête menée auprès des enseignants et des étudiants, afin de mesurer la charge effective de travail en unités ECTS. Toutefois, le rapport entre les ECTS mentionnés pour chaque cours dans les grilles et la charge effective n'est pas apparu clairement aux experts. Il en est de même du rapport entre les ECTS et la pondération des cours dans l'évaluation finale des apprentissages des étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Les formations semblent très orientées vers les métiers traditionnels de l'informatique (analyste-programmeur, analyste-programmeur de systèmes, administrateur de réseaux, etc.) et moins vers les nouveaux métiers (*business analyst*, *helpdesk manager*, consultant, métiers du web, etc.).

Recommandation : le comité des experts encourage l'établissement à réfléchir à la meilleure manière de sensibiliser davantage les étudiants à la grande diversité des métiers de l'informatique d'aujourd'hui. Des pistes pourraient être :

- organiser des séances d'information sur les nouveaux métiers et les nouvelles technologies et les ouvrir à toutes les années d'étude ;
- avoir recours à plus de « professeurs invités ».

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Eu égard à la situation géographique des emplois potentiels pour les diplômés, le comité des experts regrette l'absence d'un cours de néerlandais, ne fût-ce que pour entretenir les connaissances préalablement acquises.

Ce point a été évoqué lors des entretiens et relevé par environ 1/5^e des répondants à l'occasion de l'enquête menée par l'ESI en 2011 et relative à l'évaluation des formations par les diplômés.

- 3 L'évaluation des programmes par les employeurs a été réalisée par le biais des notes attribuées par les responsables de stage en entreprise. Globalement, il en ressort que les étudiants s'adaptent bien aux exigences du métier.

Cette approche reposant sur une grille d'évaluation remise aux responsables de stage semble moins fouillée et moins structurée que celle adoptée pour l'évaluation par les diplômés. Cette grille est trop centrée sur l'étudiant et pas assez sur la pertinence des choix d'enseignements et des compétences qui y sont associées.

Recommandation : l'idée d'exploiter le lien créé par le stage, entre l'établissement et le monde professionnel, pour recueillir une évaluation des formations est pertinente. Le comité des experts conseille de compléter la grille d'évaluation des stages dans cette optique.

- 4 Si le comité des experts a apprécié l'existence d'une plateforme numérique (poESI) qui est déjà bien alimentée en documents relatifs aux cours, il s'interroge toutefois sur les points suivants :

- à quand l'officialisation de son utilisation ?
- à quand son appropriation par l'ensemble des enseignants ?

Par ailleurs, le comité des experts pointe que l'aspect « apprentissage et remédiation en ligne » (*e-learning*) semble encore très peu développé. Il regrette également l'existence d'outils web parallèles, non officiellement soutenus par l'établissement.

Recommandation : le comité des experts recommande un usage généralisé de la seule plateforme poESI et l'exploitation des possibilités à valeur ajoutée pédagogique que peut offrir une telle plateforme.

- 5 Le manque d'efficacité de l'aide à la réussite est interpellant : les taux de réussite en 1^{re} et 2^e années et de diplomation en 3^e sont faibles nonobstant les mesures prises pour promouvoir la réussite.

Une propédeutique de mise à niveau est-elle nécessaire avant la 1^{re} année ? L'enquête menée auprès des étudiants aurait pu essayer de comprendre pourquoi le taux de réussite en 1^{re} année est aussi faible ou vérifier l'adéquation entre les cours de 1^{re} année et les connaissances et le vécu des étudiants primo-inscrits.

Recommandation : le comité des experts suggère que l'ESI entame une nouvelle analyse des raisons de l'échec et évalue l'impact réel des solutions mises en place pour l'aide à la réussite.

CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

a. Ressources humaines

- 1 La gestion de l'ESI est apparue aux experts comme dynamique, avec une direction à la fois conviviale et efficace, qui encadre de près le fonctionnement de l'entité.
- 2 Le corps professoral est compétent, expérimenté et soucieux d'offrir des enseignements orientés vers la pratique et les applications.
- 3 Une attention toute particulière est accordée au recrutement et à l'intégration de nouveaux professeurs qui se font avec grand soin et professionnalisme.
- 4 Les échanges entre professeurs sont réguliers, par exemple à l'occasion des « journées internes de formations mutuelles ». Ces échanges constituent une forme de formation continuée qui est bien complétée par des formations externes, comme celles suivies à Technofutur TIC. Cependant, le comité des experts juge que des objectifs collégiaux devraient être définis afin d'éviter toute dispersion.
- 5 Le personnel administratif et technique rencontré est dévoué et s'applique à rendre un service de qualité aux étudiants.
Le comité des experts a aussi relevé le soutien efficace que pouvait apporter le service social aux étudiants en difficulté.

b. Ressources matérielles

- 6 Le parc informatique semble pleinement satisfaisant : l'équipement des divers labos est suffisamment moderne.
- 7 La bibliothèque, spécialisée informatique, est accessible tous les jours ouvrables. Elle dispose d'une salle de lecture et de moyens informatiques réservés à la recherche documentaire. Selon les témoignages recueillis au cours des entretiens, cette ressource semble toutefois peu utilisée par les étudiants.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

Ressources matérielles

- 1 Au vu des témoignages recueillis, il y a une réelle demande de la part des étudiants pour un accès wifi. L'une des justifications évoquées est qu'ils possèdent presque tous leur ordinateur portable.

Recommandation : le comité des experts pense que, dans le contexte d'aujourd'hui, la présence d'un réseau wifi sécurisé et contrôlé est souhaitable.

- 2 Au niveau de l'implantation, bien que le comité des experts ait noté les éléments positifs suivants :
 - la localisation de l'ESI, au cœur de la ville et d'un bassin d'emplois, est certainement un atout de l'entité ;
 - les locaux apparaissent correctement adaptés aux enseignements ;

- des mesures ont été prises en faveur des personnes à mobilité réduite.
- Toutefois, une incertitude plane au sujet de la prolongation du bail de l'établissement.

Droit de réponse de l'établissement

Recommandation : le comité des experts recommande de tout mettre en œuvre pour résoudre rapidement ce problème de manière non préjudiciable à l'ESI.

- 3 Un autre point, mais qui est transversal aux formations en informatique, a attiré l'attention des experts : le financement de ces formations, comparé à d'autres, apparaît insuffisant (au vu de l'évolution rapide du secteur, du soutien nécessaire aux étudiants de 1^{re} année, etc.).

Recommandation : en attendant une éventuelle adaptation, par l'autorité de tutelle, des coefficients de financement attribués aux formations informatiques, le comité des experts propose de maintenir la solidarité entre catégories mise en place à la Haute Ecole.

CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les liens et partenariats de l'ESI avec l'extérieur sont nombreux et fructueux : universités, hautes écoles, institutions étrangères et bien d'autres partenariats avec le tissu industriel et professionnel. L'ESI fait preuve d'un grand dynamisme en la matière.
- 2 Le comité des experts a apprécié la vitalité de la mobilité internationale au sein de l'ESI, en particulier via les programmes Erasmus : stages pour les étudiants d'une part et missions d'enseignement pour le corps professoral d'autre part.
- 3 Du point de vue des services à la collectivité, deux éléments méritent d'être soulignés : le logiciel de gestion des étudiants « Gesetu » déployé dans plusieurs autres institutions et les ateliers informatiques organisés dans le cadre de la « HEB asbl ».
- 4 Le comité des experts a aussi noté l'existence de ce que l'on pourrait appeler un « service de placement » qui diffuse les coordonnées des étudiants et anciens qui le désirent auprès d'organismes publics ou privés et qui, parallèlement, collecte les offres d'emploi.

PRINCIPAL POINT D'AMELIORATION DETECTE

- 1 D'une manière générale, les métiers de l'informatique sont très mal connus des jeunes, surtout des jeunes filles. Beaucoup de clichés circulent au sujet de ces métiers et leur diversité est souvent méconnue.

Recommandations :

- il y aurait lieu de bien situer les exigences des études correspondant aux métiers de l'informatique ;
- le comité des experts encourage les sections à définir une communication efficace vers les publics utiles : présences dans les salons, en particulier ceux spécialisés en informatique, visites dans les établissements, meilleure information des enseignants du secondaire, recours à des témoignages d'anciens étudiants, etc. ;
- il recommande d'amplifier les activités de communication et d'information à l'intention des étudiants du secondaire mais aussi des étudiants déjà engagés dans un bachelier universitaire et en recherche de réorientation, afin d'attirer davantage d'étudiants capables et motivés.

CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie

PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Le comité des experts a fort apprécié la qualité du rapport d'évaluation interne, en particulier l'abondance de l'information qu'il donne et la finesse des analyses qu'il présente.
Il a aussi relevé un bon nombre d'éléments positifs non repris dans ce rapport mais qui sont apparus au cours des entretiens.
- 2 La gestion de la qualité au sein de la Haute Ecole est déjà bien en place. Sa direction a bien mesuré l'importance d'un système qualité en déployant les ressources nécessaires à son fonctionnement dès 2004 :
 - création d'une commission qualité HEB visant à développer dans le long terme la démarche qualité et à apporter la transversalité nécessaire à celle organisée dans les trois implantations de la HEB ;
 - désignation également d'une personne à temps plein coordonnatrice de la qualité pour la HEB ;
 - mise en place, ensuite et au rythme des évaluations, de commissions qualité pour les trois implantations.Le comité des experts a aussi relevé que les diverses parties prenantes (enseignants, étudiants, etc.) semblent globalement bien adhérer au système de gestion de la qualité de la Haute Ecole.
- 3 Le comité des experts a noté l'implication des représentants étudiants dans la vie interne de l'ESI, notamment à la gestion de la qualité.
- 4 Il a aussi remarqué le bon suivi des anciens ainsi que l'implication que ceux-ci ont toujours dans la vie de l'entité.

PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 La mesure de la qualité des enseignements par les étudiants est réalisée via une enquête par questionnaire. Par ailleurs, celui-ci est particulièrement soigné.
Les résultats repris dans le rapport interne peuvent être considérés comme très positifs.
Néanmoins quelques remarques s'imposent :
 - étant donné le timing de l'évaluation, ceux qui ont échoué n'ont pas eu l'occasion de s'exprimer ;
 - bien qu'une synthèse des résultats pour chaque cours soit réalisée et transmise à chaque enseignant, qu'en est-il alors du suivi ?
 - l'outil utilisé est un outil essentiellement quantitatif. La mesure de la qualité pourrait être complétée en aval par une démarche plus qualitative (exemple : table ronde étudiants-enseignants où les résultats de l'enquête pourraient être discutés).Cette dernière remarque est aussi valable pour les enquêtes sur l'évaluation des programmes par les anciens et les employeurs dont il a été question plus avant.
- 2 Il semble que l'information communiquée aux étudiants soit supposée connue dès lors qu'elle est diffusée. Sa bonne réception et son appropriation par les étudiants n'est pas mesurée.

Recommandation : le comité des experts propose de s'assurer que l'information diffusée est bien reçue, comprise et utilisée à bon escient dès le début de l'année, en particulier au sujet des critères d'évaluation.

Conclusion

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite d'évaluation externe, le comité des experts a retenu essentiellement les éléments qui suivent.

Les atouts majeurs de l'ESI sont :

- l'excellente réputation dont jouit l'entité ;
- une équipe dirigeante (HEB et ESI) efficace et ayant une bonne vision stratégique ;
- un enseignement de base de qualité et un corps professoral compétent, dévoué et très disponible pour les étudiants ;
- un équipement informatique moderne et suffisant ;
- une gestion de la qualité déjà bien structurée et rencontrant l'assentiment de tous.

Parmi les défis auxquels l'établissement devra faire face dans un avenir proche, il y aura sans doute :

- s'ouvrir davantage aux nouveaux métiers de l'informatique ;
- rendre ses dispositifs d'aide à la réussite plus efficaces, les taux de réussite étant « banalement » faibles en 1^{re} année ;
- généraliser l'utilisation de sa plateforme numérique et exploiter les possibilités à valeur ajoutée pédagogique ;
- améliorer la communication vers les publics utiles.

En ce qui concerne les opportunités qui peuvent s'offrir à l'ESI, le comité des experts en souligne quelques-unes :

- l'ESI est localisée au cœur de la ville et les moyens de communication sont nombreux ;
- l'informatique est devenue un élément indispensable à notre société et l'offre d'emplois dans le secteur est abondante ;
- elle est aussi fort diversifiée et de plus en plus spécialisée. L'ESI a d'ailleurs déjà saisi l'occasion de créer une 4^e année de spécialisation en « sécurité des réseaux et des systèmes informatiques » qui peut être bénéfique pour le futur de ses deux bacheliers informatiques ;
- les femmes sont peu présentes dans tous les métiers de l'informatique alors que des études ont montré la satisfaction de celles engagées dans une telle filière ;
- par rapport au bassin d'emplois dans lequel est située l'entité, la maîtrise du néerlandais est un plus incontestable. L'entité pourrait donner aux étudiants la possibilité d'entretenir ou perfectionner leur connaissance de la langue.

Pour les risques, le comité des experts retient :

- les technologies de l'informatique sont en constante mutation. La tentation peut être grande d'offrir un enseignement s'appuyant trop sur la pratique pointue du moment et engendrant des diplômés ayant peu de facultés d'adaptation, contrairement à ceux sortant de l'ESI aujourd'hui ;
- d'une manière générale, le niveau secondaire de l'enseignement (élèves, professeurs) connaît mal la nature de l'enseignement supérieur en informatique, ce qui peut être une explication des nombreux échecs et abandons en 1^{re} année ;
- le problème que poserait le non-renouvellement du bail des locaux de l'ESI, ceux-ci apparaissant aux yeux des experts comme étant tout à fait « ajustés » aux formations proposées et géographiquement très bien situés.

EN SYNTHÈSE : bacheliers en « informatique de gestion » et en « informatique et systèmes »

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Un enseignement de base de qualité développant bien les facultés d'adaptation des étudiants ⇒ L'existence de mécanismes d'actualisation des programmes ⇒ Une évaluation des formations par les anciens très positive ⇒ L'existence d'un système de coordination pour les cours devant être donnés en parallèle ⇒ Des approches pédagogiques stimulant l'apprentissage autonome ⇒ Une part non négligeable d'évaluation continue des étudiants ⇒ L'enthousiasme, la compétence et la disponibilité pour les étudiants des équipes pédagogiques ⇒ Une direction efficace encadrant de près le fonctionnement de l'entité ⇒ Un parc de matériel informatique pleinement satisfaisant ⇒ Un service social soutenant bien les étudiants et un personnel administratif et technique dévoué ⇒ Une grande ouverture vers l'extérieur, en particulier vers les programmes Erasmus ⇒ Une gestion de la qualité au niveau de la HEB et corollairement de l'ESI déjà bien en place 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Des formations très (trop ?) orientées vers les métiers traditionnels de l'informatique ⇒ Une grille d'évaluation des programmes par les employeurs peu structurée ⇒ L'utilisation non généralisée de la plateforme numérique poESI et la faible exploitation de ses possibilités à valeur ajoutée pédagogique (<i>e-learning</i>) ⇒ Un manque d'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite ⇒ L'absence d'accès wifi ⇒ Une communication vers les publics étudiants potentiels ne portant pas suffisamment ses fruits ⇒ Le timing perfectible de l'évaluation des enseignements par les étudiants

Opportunités et risques

Opportunités :

- ⇒ L'abondance et la diversité de l'offre d'emplois du secteur informatique
- ⇒ La possibilité de sensibiliser le public étudiant féminin à l'intérêt d'une carrière informatique.
- ⇒ Un entretien ou un perfectionnement du néerlandais qui pourrait être proposé aux étudiants

Risques :

- ⇒ Se laisser tenter par un enseignement trop « pointu » ne garantissant plus les facultés d'adaptation
- ⇒ La relative méconnaissance des enseignants et étudiants du secondaire de la nature de l'enseignement supérieur en informatique
- ⇒ Le problème de non-renouvellement du bail qui pourrait engendrer un déménagement

Recommandations

- ⇒ Sensibiliser davantage les étudiants engagés dans les cursus à la grande diversité des métiers de l'informatique d'aujourd'hui
- ⇒ Compléter la grille d'évaluation des stages par les employeurs par un volet orienté « enseignements »
- ⇒ Généraliser l'usage de la plateforme poESI et exploiter davantage ses possibilités pédagogiques
- ⇒ Évaluer l'impact de l'aide à la réussite pratiquée et, si nécessaire, la réorganiser différemment
- ⇒ Envisager l'implémentation d'un réseau wifi sécurisé et contrôlé
- ⇒ Mener une réflexion afin de définir une politique globale de communication informant mieux les publics utiles
- ⇒ Revoir la pertinence du timing des évaluations des enseignements par les étudiants



Droit de réponse de l'établissement évalué

Nous tenons à remercier les experts de l'attention qu'ils ont manifestée lors des différentes rencontres que nous avons eues avec eux.

En utilisant ce droit de réponse, nous souhaitons essentiellement apporter au lecteur des précisions qui nous semblent importantes quant au contexte dans lequel les constats ont été faits.

Nous souhaitons souligner que le maintien de la cohérence au niveau des contenus des cursus entre Catégories Économique et Technique de la HEB est difficile, étant donné la divergence entre les recommandations venant de Conseils supérieurs concernés qui travaillent sans se concerter.

De plus, à une époque où le besoin d'informaticiens ne fait qu'augmenter, l'on peut regretter le manque de lisibilité lié au saupoudrage des formations informatiques sur plusieurs catégories.

Lors de nos échanges oraux, les experts nous ont encouragés à écrire un courrier au Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de lui demander de relancer l'idée que nous défendons depuis plus de dix ans : créer une Catégorie Informatique pour les hautes écoles.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond


Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
5	1	Point d'amélioration 1	<p>Cette impression peut notamment provenir du fait que nous centrons nos programmes sur l'acquisition de solides connaissances de base, théoriques et pratiques. Toutefois, nous entraînons nos étudiants à transférer ces connaissances dans des situations nouvelles, ce qui les prépare à s'adapter très rapidement aux « nouveaux métiers ».</p> <p>D'autre part, les intitulés de cours repris dans la grille spécifique sont composés de termes génériques, permettant de faire évoluer le contenu des cours sans occasionner de changements majeurs à la grille spécifique. L'utilisation de ces termes génériques masque peut-être le fait que plusieurs cours traitent néanmoins des nouvelles technologies.</p> <p>D'ailleurs, nous constatons que, lors de leur stage, nos étudiants sont régulièrement confrontés aux nouvelles technologies, dont ils s'accommodent aisément.</p> <p>Remarquons que nos étudiants sont, entre autres, formés aux métiers suivants : Business Analyst, Consultant et Métiers du Web. Nous ne formons pas au métier de Helpdesk Manager.</p> <p>En définitive, nous souhaitons former nos étudiants à devenir des professionnels qui s'adaptent rapidement et qui soient capables de se construire une carrière évolutive.</p>
7-8	2	Point d'amélioration 2	Nous avons appris que le bail était prolongé jusqu'en 2021.

Nom et signature de la Directrice-Présidente



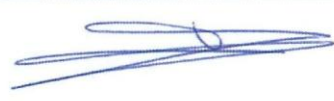
COESSENS M.

Nom et signature de la Directrice de Catégorie



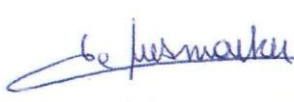
MISERCQUE C.

Nom et signature de la Coordinatrice institutionnelle



DURIEUX A.

Nom et signature de la Coordinatrice de l'autoévaluation



DE HESHAECKERE J.